



**HAL**  
open science

## Y a-t-il un “ danger écologique ” ?

Quentin Hardy, Pierre De Jouvancourt

► **To cite this version:**

Quentin Hardy, Pierre De Jouvancourt. Y a-t-il un “ danger écologique ” ?. Socio - La nouvelle revue des sciences sociales, 2019, 12, pp.159-185. 10.4000/socio.4701 . hal-04250643

**HAL Id: hal-04250643**

**<https://hal.science/hal-04250643>**

Submitted on 19 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

---

## Y a-t-il un « danger écologique » ?

Disqualifier l'écologie et réhabiliter le progrès par l'innovation dans le champ médiatique français (2005-2017)

*Is there an "ecological danger"? Discrediting ecology and rehabilitating progress through innovation in the media in France (2005-2017)*

Quentin Hardy et Pierre de Jouvancourt

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/socio/4701>

DOI : 10.4000/socio.4701

ISSN : 2425-2158

### Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

### Édition imprimée

Date de publication : 25 avril 2019

Pagination : 159-185

ISBN : 978-27351-2480-0

ISSN : 2266-3134

Ce document vous est offert par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



### Référence électronique

Quentin Hardy et Pierre de Jouvancourt, « Y a-t-il un « danger écologique » ? », *Socio* [En ligne], 12 |

2019, mis en ligne le 19 avril 2019, consulté le 17 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/socio/4701> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio.4701>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

# Y a-t-il un « danger écologique » ?

Disqualifier l'écologie et réhabiliter  
le progrès par l'innovation dans le champ  
médiatique français (2005-2017)

---

Quentin HARDY et Pierre DE JOUVANCOURT

## Introduction

Depuis le début des années 2000, les enjeux écologiques ont connu une médiatisation croissante en France. Rythmée par les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental d'étude sur le climat (GIEC)<sup>1</sup> et des divers mouvements sociaux, celle-ci fut également incarnée par de nombreux documentaires et fictions et amplifiée par l'institutionnalisation

1. Notamment en 2001, puis 2007 et 2013

du journalisme environnemental (Comby, 2015). Au cœur de cette dynamique de publicisation, une séquence médiatique s'est ouverte à la fin des années 2000 et a pris pour objet le « sens commun écologique » en formation pour critiquer les propositions et les menaces politiques dont il serait porteur et pour finalement dessiner une opposition à la fois multiforme et cohérente à l'avènement d'une possible « société écologique » (Audier, 2017).

Absorbée par une recherche sur ses filiations intellectuelles autant que par l'approfondissement de ses fondements théoriques et la prolifération de ses objets de recherche, la pensée écologique n'a peut-être pas suffisamment porté attention à ses détracteurs. Pourtant, traversé par de nombreuses discussions, le champ de la pensée écologique n'est pas hermétique au débat (Bourg et Fragnière, 2014). Malgré leurs désaccords parfois radicaux, les auteurs de ce champ s'accordent sur certains présupposés fondamentaux : importance des menaces écologiques, nécessité de mettre en discussion le legs de la modernité, critique du mode de production capitaliste et de nos rapports à la nature, etc. Dans le corpus français, l'évocation rituelle et critique du livre de Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique* (Ferry, 1992), est un passage presque obligé<sup>2</sup>. Cependant, cette focalisation a le défaut d'occulter en creux la présence de critiques externes toujours actives, et dont certaines composantes restent similaires à celles qu'avait énoncées Ferry<sup>3</sup>.

**2.** Outre les nombreuses occurrences de « Luc Ferry » dans le *Dictionnaire de la pensée écologique*, *Le Nouvel ordre écologique* dispose même de son propre article (Larrère, 2015 : 704-705) qui souligne qu'il a « surtout bloqué la réflexion » sur les questions environnementales en France (Larrère, 2015 : 705). Parmi les réponses à cet ouvrage, voir notamment (Chapoutot, 2012) et (Bess, [2003] 2011 : 170-184).

**3.** À l'exception de Flipo (2014) et, de façon marginale, d'Afeissa, (2014). Deux journalistes scientifiques français se démarquent par leur attention et leurs réponses à ces critiques : Sylvestre Huet (ex-*Libération*) et Stéphane Foucart (*Le Monde*), voir notamment Foucart, 5 novembre 2011 et 13 octobre 2014. Notons que Ferry n'est pas le seul à s'inquiéter des dangers de l'écologie à cette date : Gauchet (1990, jugement qu'il a partiellement révisé ensuite : 2009), Dagognet (1990), Bramoullé (1991), Lenoir (1992) et le retentissant appel de Heidelberg en réaction au Sommet de Rio de 1992. Pour une critique, voir Lecourt (2011) et surtout Foucart (2014b) qui retrace la genèse de cet appel et montre son lien avec certains milieux industriels. Sur Dagognet, nous nous permettons de renvoyer à Hardy et Jouvancourt (2019).

L'ambition générale de cet article est d'entreprendre un relevé de positions dans un espace éditorial circonscrit d'acteurs qui trouvent leur unité dans leurs tentatives de disqualification des soucis écologiques. L'immersion dans les textes et l'examen des arguments fait apparaître que ce type de discours ne se résume pas simplement à la critique des idées ou des arguments d'ordre écologique : il s'appuie sur une telle critique pour réhabiliter une forme de progressisme fondé principalement sur la défense d'un régime d'innovation que les auteurs estiment menacé.

Il est clair que le projet d'une société écologique leur apparaît comme antithétique à la société d'innovation qu'ils promeuvent. L'identité de cette dernière est fondée sur une très forte valorisation des changements technologiques : questionner le sens et la finalité d'une telle dynamique pour en appeler à une réévaluation et une transformation de la logique de l'innovation et du « progrès technique » est considéré par ces auteurs comme une « pente glissante » ouvrant la voie à de dangereuses régressions politiques et sociales. Aussi, ces auteurs s'activent-ils autant sur le front de la disqualification écologique que sur celui de la légitimation et de la promotion d'un régime de promesses techniques et d'innovations, sans qu'il soit simple de hiérarchiser lequel de ces deux motifs l'emporte sur l'autre.

## **Méthodologie**

Si les formes de disqualification écologique circulent dans de multiples espaces médiatiques, par souci de méthode nous avons établi quatre critères principaux qui délimitent notre corpus et restreignent notre étude à une partie seulement de ces acteurs. Parmi la quinzaine d'auteurs français analysés, nous avons choisi de retenir les acteurs (i) proches des SHS ayant écrit un ouvrage dont l'objet principal est de répondre à l'écologie en tant qu'idéologie dominante (ii) dont les ouvrages ont paru après l'inscription du principe de précaution dans la Constitution en 2005 et (iii) dont le chiffre de vente dépasse la moyenne de vente d'un ouvrage de sciences humaines la même année<sup>4</sup>. Enfin, nous prenons également en compte (iv) la présence médiatique (presse généraliste, radio et télévision nationales).

**4.** 2 024 exemplaires en 2005 (Lévy-Rosenwald, 2010 : 18).

Si l'on croise les critères thématiques, de succès éditorial et de présence médiatique, cinq auteurs se démarquent : Luc Ferry, Pascal Bruckner, Gérard Bronner, Jean de Kervasdoué et Bruno Tertrais. À l'inverse, parce qu'ils ne répondaient que partiellement aux critères préalablement définis, nous n'avons pas retenu les auteurs suivants : Claude Allègre, Christian Gerondeau, Philippe Verdier, Benoît Rittaud, Olivier Postel-Vinay, Iegor Gran, Remy Prudhomme, Sylvie Brunel.

	Bronner	Bruckner	Ferry	Kervasdoué	Tertrais
Articles de presse	62	140	301	37	54
Interventions TV & Radio	117	237	1 221	102	177
Ventes cumulées	21 726	14 452	69 764	38 853	2 518

**Tableau 1.**

Nombre de renvois (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 10 septembre 2017) selon une recherche par auteur sur la base de données Europresse.

Nombre d'interventions audiovisuelles (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 10 septembre 2017) selon une recherche dans les archives INA pour les médias nationaux.

Les données de vente correspondent à la somme des livres se rapportant à notre thème (voir bibliographie) sur toute édition (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 10 septembre 2017) selon les chiffres fournis par Edistat.

Ces auteurs ne partagent pas seulement un adversaire commun, mais, par l'intermédiaire des citations croisées et de l'estime réciproque qu'elles traduisent, ils se reconnaissent une affinité de points de vue. Au-delà de leur rapprochement thématique, rappelons d'abord rapidement leurs trajectoires biographiques puis leurs espaces de circulation médiatique et institutionnelle.

Jusqu'en 1995, Bruckner enseigne près de dix ans aux États-Unis, puis au début 1990 à l'Institut d'études politiques de Paris qu'il quittera quelques années plus tard. Depuis 1987, il collabore au *Nouvel Observateur*

et au *Monde*, puis à *Libération*, au *Point* et au *Figaro* et occupe une fonction d'éditeur chez Grasset qui publie tous ses livres depuis 1995. Si Bruckner se présente encore de gauche<sup>5</sup>, Sarah Sindaco estime qu'il

*affecte une posture de dandy provocateur et d'ironiste détaché qui le rapproche du versant le plus littéraire des « néoréactionnaires », [...] qui ont donné à cet anarchisme de droite littéraire actuel ses lettres de noblesse stylistiques et sa verve prétendument iconoclaste* (Durand et Sindaco, 2015: 77).

Au cours de sa carrière académique d'une quinzaine d'années entre le début des années 1980 et 1993 où il entre en politique, Ferry connaît une première médiatisation avec sa critique des penseurs de l'après 68 (Ferry et Renaut, 1985)<sup>6</sup>. Chroniqueur régulier à partir de 1987 pour *l'Express* et participant à la Fondation Saint-Simon (Julliard et Winock, 2009 : 574), il écrit ensuite régulièrement dans *L'Événement du jeudi*, *Le Point*, *Challenges* et tient depuis plus de dix ans une chronique hebdomadaire dans *Le Figaro*. Il se fait connaître au début des années 2000 auprès d'un plus large public grâce à la vulgarisation philosophique, notamment son livre *Apprendre à vivre* (Ferry, 2006) vendu à plus de 200 000 exemplaires. Un sondage CSA de juin 2010 atteste de sa présence médiatique et de son « influence ». À la question « Parmi les intellectuels suivants, quels sont ceux que vous préférez ? », ce sondage donnait les résultats suivants pour les quatre premiers : Bernard-Henri Lévy (82 %), Élisabeth Badinter (70 %), Luc Ferry (69 %) et Jacques Attali (68 %)<sup>7</sup>. *Le Nouvel Observateur* a établi récemment la liste des meilleures ventes d'essai et de fictions sur la période 2011-2015 en retenant

**5.** « Je suis trop vieux pour changer de famille, je ne vais pas passer à droite à mon âge. » France Inter, 11 avril 2016

**6.** Cet ouvrage a fait l'objet d'une critique rigoureuse qui a pointé sa faiblesse méthodologique, la légèreté de l'argumentation et l'inconsistance des auteurs (Audier, 2008 : 193-216 ; Lecourt, 1999).

**7.** « Les intellectuels qui comptent (vraiment) pour les Français », *Marianne*, n° 703, 9/10/2010 : 80 sq.

les quinze premiers. Des auteurs de notre corpus, seul Ferry y figure, en quatorzième position, avec 245 947 exemplaires vendus sur cette période<sup>8</sup>.

Deux auteurs appartiennent à l'Académie des Technologies : Jean de Kervasdoué et Gérard Bronner. Le premier est ancien haut fonctionnaire au ministère de la Santé puis fondateur d'une société de conseil dans ce domaine et devient économiste de la santé au Conservatoire national des arts et métiers (aujourd'hui professeur émérite). Bronner est professeur de sociologie à l'université Paris VII, membre de l'Institut universitaire de France et le seul auteur du corpus à détenir encore aujourd'hui une position dans le monde de la recherche<sup>9</sup>. Directeur éditorial aux Presses universitaires de France, il exerce une activité d'expertise auprès d'organisations privées et publiques, allant du conseil d'orientation scientifique d'AREVA à l'Office parlementaire d'évaluation de choix scientifiques et technologiques en passant par la participation à l'unique centre français de « déradicalisation », tout en intervenant régulièrement auprès du milieu industriel<sup>10</sup>. Il est également chroniqueur au *Point* depuis 2014. Enfin, Bruno Tertrais, collaborateur régulier à *Ouest-France*, directeur adjoint à la Fondation pour la recherche stratégique, a occupé des postes importants d'analyste et d'expertise dans des organisations gouvernementales, intergouvernementales ou affiliées (ministère de la défense, OTAN, Rand Corporation, etc.).

Les auteurs entretiennent des liens avec certaines entités de mise en circulation des idées dans l'espace public. La Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), proche de l'UMP et fondée en 2004, propose plusieurs thématiques de réflexion, dont l'écologie. Ferry y a écrit une note, qui évoque l'innovation de manière marginale<sup>11</sup> et Kervasdoué y a été invité

**8.** « Best sellers, conférences et ménages : les intellos et l'argent », *Le Nouvel Observateur*, 9 février 2016 : 32

**9.** Les travaux de Bronner en sociologie ont fait l'objet d'une analyse détaillée par Arnaud Saint-Martin dans « Le danger sociologique ? Un feu de paille », *Zilzel*, n° 3, vol. 1, p. 411-442.

**10.** En 2013, Bronner a notamment donné une conférence pour l'Union nationale des semenciers sur le thème de l'innovation (<<http://www.ufs-semenciers.org/actualites/Lists/pages/publications.aspx>>) et une autre à propos des croyances au syndicat pharmaceutique LEEM, « Les entreprises du médicament » (voir : <http://leem.org/biotech/>).

**11.** Luc Ferry, « Valeurs : révolution des valeurs et mondialisation », Fondapol, 2012.



à un débat en juillet 2014 : « La France a-t-elle renoncé au progrès ? ». L'institut Turgot, créé en 1990, d'orientation néolibérale, est beaucoup moins actif et médiatique, mais ne manque pas d'intérêt. Il abrite l'un des derniers lieux d'expression des climatosceptiques français, et a organisé en décembre 2015 une contre Cop-21 où intervenaient notamment Benoît Rittaud, Olivier Postel-Vinay, Vincent Courtillot, Christian Gerondeau. Plusieurs d'entre eux appartiennent au groupe se présentant comme des « climato-réalistes » où l'on trouve comme soutien l'Amicale des foreurs et des métiers du pétrole, et notamment un auteur de notre corpus : Bruno Tertrais<sup>12</sup>. Kervasdoué et Bronner interviennent et écrivent pour l'Association française d'information scientifique (AFIS), *via* son site « Science & pseudosciences », ils appartiennent au comité de parrainage aux côtés de Jean Bricmont et Alan Sokal<sup>13</sup>.

Si l'activité des auteurs du corpus reste marginale dans ces laboratoires d'idées, les conférences qu'ils donnent dans les entreprises leur confèrent une plus grande audience. Sur les quatre principales plateformes privées<sup>14</sup> proposant ce type d'intervention, seul Bruno Tertrais est absent. Ferry peut intervenir sur 12 à 30 thèmes différents selon les sites dont l'écologie, le transhumanisme, l'innovation, la science et le progrès ; Bruckner est présenté par Speakersacademy comme « l'un des plus grands philosophes européens » ; Kervasdoué peut intervenir sur le réchauffement climatique, le nucléaire, les OGM<sup>15</sup> ; enfin Bronner peut être sollicité pour « des sujets aussi divers que les mécanismes d'entrée dans une secte, [...], la perception

**12.** Voir le site créé par Benoît Rittaud : <<http://www.skyfall.fr/le-collectif-des-climato-realistes/>>.

**13.** Voir le site de l'association et les nombreux contenus disponibles : <<http://www.pseudo-sciences.org/>>. Celle-ci a notamment diffusé une information mensongère, signée par Bernard Meunier, alors membre de l'Académie des sciences et aujourd'hui président (Meunier, 2013), qu'a ensuite relayé Bronner, qui rendait le principe de précaution et les écologistes responsables de la mort de 5 000 personnes lors du séisme d'Haïti (Bronner, 2014 : 108 ; Bronner, 2013 : 269), voir à ce sujet (Foucart, *Le Monde*, 3 octobre 2014).

**14.** Speakers Academy, Brand and Celebrities, Plateforme et A-speakers. Plusieurs dizaines d'intellectuels médiatiques sont disponibles sur ces sites. Soulignons qu'il ne s'agit pas d'un argument de disqualification. En outre, on peut trouver sur ces sites des personnalités appartenant au champ de l'écologie, comme Dominique Bourg, Claude Bourguignon ou Jean-Marc Jancovici.

**15.** <<https://brandandcelebrities.com/blog/contacter-jean-de-kervasdoue-2015/>>.

du risque, la pensée extrême et la radicalisation dans le domaine religieux ou politique<sup>16</sup> ». Si la rémunération des conférences n'est pas rendue publique, elle oscille d'après *Le Nouvel Observateur* entre 3 000 et 10 000 euros selon le conférencier et s'élève de 6 000 à 8 000 euros pour Luc Ferry. L'ancien ministre participe également à trois ou quatre croisières de luxe par an<sup>17</sup> et a donné des conférences entre 2007 et 2012 à l'hôtel de luxe L'Hermitage Barrière à La Baule à la fin de chaque année : on a pu notamment l'entendre sur le thème « Repenser et refonder l'écologie ».

Dans la continuité des travaux récents sur l'étude des « néoréactionnaires », les auteurs réunis ici ne constituent donc pas un « champ » à proprement parler,

*mais plutôt une configuration morphologique prise, à une période donnée, par le champ intellectuel dans un rapport d'intersection de plus en plus forte avec le champ médiatique et le champ politique* (Durand et Sindaco, 2015 : 13)<sup>18</sup>.

Il ne s'agit donc ni d'un courant intellectuel ou disciplinaire ni d'une école, mais d'une collection d'essayistes formant un groupement d'intérêts identifiable par leurs thèmes, leur style et la désignation d'adversaires communs.

Une fois présentés ces éléments d'éclairage sociobiographique des auteurs de notre corpus, il faut s'immerger dans leurs textes pour identifier les grandes lignes de disqualification de la société écologique puis de promotion d'un ordre social fondé sur un certain régime d'innovation.

**16.** <https://brandandcelebrities.com/annuaire/sociologue/gerald-bronner/>

**17.** *Le Nouvel Observateur*, 9 février 2016, p. 35. Voir le reportage de Sébastien Fontenelle, « Dix jours en mer avec trois astres de la pensée française », *Le Monde diplomatique*, août 2009. Là aussi soulignons que des acteurs proches de l'écologie participent à de telles croisières (par exemple Jean Jouzel et Jean-Pierre Dupuy).

**18.** Nous reprenons donc seulement la façon de caractériser un groupe d'acteurs et non pas leur caractère « néoréactionnaire ».

## Des attaques emblématiques contre le changement climatique et le principe de précaution

Naguère prompt à dénoncer le « relativisme culturel » (Bruckner, 1983 et 2006), Pascal Bruckner recourt au relativisme historique lorsqu'il s'agit de savoirs climatiques, rapportés à des pratiques divinatoires :

*Les Anciens utilisaient les entrailles des poulets ou le vol des oiseaux pour deviner l'avenir. Nous scrutons le ciel pour y lire les signes de notre destin[...] (Bruckner, 2011 : 120)<sup>19</sup>.*

Et si le changement climatique d'origine anthropique (CCA) s'avérait une réalité, Bruckner n'y voit aucune raison de s'en inquiéter : « Après tout, le climat de la Riviera en Bretagne, des vignes au bord de la Tamise, des palmiers en Suède, qui s'en plaindrait (*ibid.*, 2011 : 121) ? »

On retrouve ce même goût pour les températures douces chez le politiste Bruno Tertrais, pour qui le réchauffement rime avec apaisement (Tertrais, 2011 : 150). Ce n'est pas l'idée de réchauffement que ce spécialiste de la guerre questionne, mais son origine anthropique. Plutôt que de relativiser, Tertrais cherche à disqualifier le consensus autour du CCA par des arguments épistémologiques. D'abord, il y aurait une confusion entre corrélation et causalité (*ibid.* : 116-117), ensuite les savoirs climatiques majoritaires seraient fondés sur des « raisonnements simplistes » (*ibid.* : 114), incapables de rendre compte d'un système climatique « complexe et chaotique » (*ibid.*). Il faut donc douter du CCA et de l'ampleur des conséquences à prévoir (*ibid.* : 125). De même, Kervasdoué admet l'existence du réchauffement climatique autant qu'il doute de son origine humaine (Kervasdoué, 2007 : 122 ; Kervasdoué, 2016 : 22). Constatant que tout savoir non falsifiable est simplement non décidable, et que, par conséquent, on ne saurait démontrer la véracité du changement climatique d'origine anthropique en l'absence d'autre Terre sur laquelle mener des expériences, Kervasdoué affirme l'indécidabilité entre le CCA et les théories dites « climato-réalistes » (Kervasdoué, 2007 : 49 ;

<sup>19</sup>. À notre connaissance, seul Sylvain Tesson a vigoureusement critiqué le livre de Bruckner (Tesson, 2011), ce à quoi a répondu l'intéressé (Bruckner, 2012).

Kervasdoué, 2016 : 125-126)<sup>20</sup>. Gérald Bronner et Étienne Gehin doutent des facteurs en cause dans le changement climatique, car « il existe au moins une théorie alternative », celle qui souligne l'importance de la vapeur d'eau et qui aurait été négligée par le GIEC (Bronner et Gehin, 2010 : 124)<sup>21</sup>.

Si l'intérêt de Ferry pour le climat n'est guère récent, le chroniqueur du *Figaro* accentue sa défiance depuis les années 2010<sup>22</sup>. Ferry recourt aux arguments les plus fréquents des climatosceptiques<sup>23</sup> : la planète fut aussi chaude au Moyen Âge, « le nom du “Groenland”, la “terre verte”, en est un indice parmi beaucoup d'autres » et à l'époque les gaz à effets de serre n'étaient pas d'origine anthropique ; la période 1998-2010 est certes la plus chaude depuis mille ans, mais elle atteint un plateau depuis douze ans alors que les gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter (Ferry, 2010d). Comme chez les auteurs précédemment évoqués, la modélisation climatique est disqualifiée, au titre de la complexité de la Terre, mais aussi du comportement des sociétés humaines (Ferry, 2010a et 2010c). Dans son dernier livre sur le transhumanisme, la question du climat n'apparaît qu'une seule fois en ces termes :

*Tandis qu'on parle urbi et orbi du climat, que l'affaire mobilise chefs d'État et de gouvernement autour de grands raouts médiatico-politiques qui n'engagent que ceux qui veulent y croire, nos démocraties restent quasiment muettes face aux nouvelles technologies qui vont pourtant bouleverser nos vies de fond en comble* (Ferry, 2016 : 27)<sup>24</sup>.

**20.** En 2007, Kervasdoué cite une tribune de Michel Godet, un autre professeur au Conservatoire, auteur de plusieurs tribunes climatosceptiques (*Le Monde*, 1998 ; *Les Échos*, 2001 ; *Le Monde*, 2007).

**21.** Ces chercheurs, qui pourtant étudient les rapports entre croyances et savoirs, nous expliquent que cette théorie « est exposée d'une manière assez claire sur les sites : <<http://www.pensee-unique.fr/effetdeserre> et <http://www.pensee-unique.fr/theses>>. » Le site en question est une collecte généreuse, et toujours active, de tout argument climato-sceptique réalisée par le chercheur au CNRS retraité Jacques Duran.

**22.** L'hostilité de Ferry à l'idée de l'existence d'un CCA remonte au début des années 1990 lorsqu'il signe dans *L'Express*, où il est alors chroniqueur, un article soutenant que l'effet de serre d'origine anthropique « n'est peut-être qu'une gigantesque baliverne » (Ferry, 1993).

**23.** L'analyse des écrits de Ferry montre que ce dernier reprend de nombreux arguments sceptiques initialement introduits par Claude Allègre, dont il est très proche.

**24.** Nous soulignons.

Compte tenu des dernières positions de Ferry connues à ce sujet (Ferry, 2015a et 2015c), il est raisonnable de penser que l'importance du CCA est ici largement amoindrie et que le « bouleversement des vies » se rapporte aux bouleversements technologiques et aucunement aux effets d'un réchauffement planétaire de plusieurs degrés.

Tout comme le CCA, le principe de précaution (PP) offre un point d'observation central pour évaluer le positionnement « anti-écologique » des auteurs de notre corpus. Ferry opte pour position ferme : « Je dis, posément, mais fermement, que le principe de précaution s'est bel et bien révélé mortifère » (Ferry, 2010c).

Bruckner le seconde en déplorant la « dramatisation » qu'il introduit « puisqu'il est devenu le principe de suspicion et surtout le principe de conjuration », et conduit à « valider les axiomes *les plus sombres* tant qu'ils ne sont pas infirmés, comme le demande le principe de précaution (Bruckner, 2011 : 171 et 74) ». Pour Tertrais, le principe de précaution est construit sur une logique excessive, qui, poussée « à l'extrême », aurait pu remettre en question la diffusion du feu (Tertrais, 2011 : 73). Il soutient en outre que ce dernier inverse la charge de la preuve et, comme Bronner, Gehin et Kervasdoué, fonde toute sa critique du principe sur le fait que le régime d'innovation actuel « a un coût [qui] peut se traduire en vies humaines (Tertrais, 2011 : 75). » Au terme de sa démonstration, Tertrais conclut sur un ultime parallèle : « Se rend-on compte, d'ailleurs, que c'est en vertu d'une sorte de « principe de précaution » que les États-Unis ont envahi l'Irak en 2003 (Tertrais, 2011 : 76)? »

Kervasdoué consacre un chapitre de plus de cinquante pages au principe de précaution dans lequel il explique qu'il serait né d'un véritable contresens sur le sens de l'agir humain : « Peut-on agir sans savoir ? La faille la plus profonde de ce « principe de précaution », son péché originel, est un péché d'orgueil (Kervasdoué, 2011 : 127). Kervasdoué insiste longuement sur la « dimension religieuse » de la « foi écologiste » et soutient que « Le principe de précaution légitime l'Inquisition du troisième millénaire (Kervasdoué, 2011 : 153) ». Finalement, sa « critique » l'amène à soupçonner l'existence d'un lobby écologiste : « Quand aurons-nous le plaisir de connaître, après un audit par un commissaire aux comptes certifié, les financeurs des grandes associations écologistes (Kervasdoué, 2011 : 163)? »

Dans *L'inquiétant principe de précaution*, Bronner et Gehin proposent la notion de « *précautionnisme*, c'est-à-dire la doctrine qui sous-tend la volonté d'appliquer partout le principe de précaution, [...] *nous ne craignons pas de le considérer comme le fait idéologique majeur de ce début de millénaire* (Bronner et Gehin, 2010 : 6)<sup>25</sup>. » À l'instar des auteurs précédents, ils estiment qu'il faut davantage valoriser le risque et font du principe de précaution leur adversaire privilégié qui, par « son entêtement, face au risque, [conduit à se] focaliser sur les coûts sans considération pour les bénéfiques. » L'idée défendue à travers les livres et les interventions médiatiques est la suivante : « Nous sommes plus prompts à regretter les conséquences d'une action que celles d'une inaction (Bronner, 2014 : 106). » L'auteur n'évoque pas ici « l'inaction » des sociétés industrielles face aux périls écologiques (climat, biodiversité, perturbateurs endocriniens, ressources, pollution, etc.), mais le fait qu'il existerait une réserve souterraine d'innovations technologiques qui n'émergent pas en raison d'un climat d'excessive prudence, d'un imaginaire intimidant qui pèserait sur les individus et « tuerait dans l'œuf » bien des idées nouvelles<sup>26</sup>.

## Un front de disqualification plus large

À chaque livre, on trouve une semblable mise en scène des enjeux et des auteurs : convoquant la liberté de ton et l'audace intellectuelle contre le conformisme et les modes politiques, pastichant la figure du libre-penseur du XVIII<sup>e</sup> siècle en lutte contre l'empire de la religion, ces hérauts en butte à une hostilité générale défient la bien-pensance écologique.

**25.** Nous soulignons. On trouve la même idée chez Alain-Gérard Slama (2011 : 26).

**26.** C'est bien sur ce type d'arguments que se fondent les discours politiques à l'encontre du PP de la part d'une partie de la droite française, notamment par le programme du candidat LR de la présidentielle 2017 aussi bien qu'aux thèses défendues à l'université d'été du MEDEF en 2013, ou encore par son président qui s'appuie explicitement sur Bronner et Kervasdoué (Gattaz 2016 : 122-123). L'expérience jurisprudentielle autant que l'analyse juridique montre que le PP n'est pas en mesure de changer, même modérément, les fondamentaux du régime économique actuel (Van Lang, 2015). Les études comparatives d'un *think tank* saint-simonien comme *La fabrique de l'industrie* montrent que le PP n'a pas d'influence significative sur la compétitivité française et européenne par rapport à celle des États-Unis (Grangé-Cabane et Laurent, 2014).

Par l'intermédiaire de son bras armé « constitutionnel », le principe de précaution, et par le truchement de multiples mystifications factuelles, l'écologie politique, cette « puissance qui toujours dit non » (Bruckner, 2011 : 13), aurait enfanté un ordre moral et réglementaire engourdissant, voire dangereusement régressif.

Car, loin de se résumer à la seule question climatique, comme pourrait le laisser penser l'analyse du climatoscepticisme (Godard, 2010; 2012a; 2012b; Guillemot, 2014), il y a une véritable « transversalité » de la disqualification des préoccupations écologiques. Tout d'abord, elle tente d'être factuelle, touchant non seulement au CCA, mais aussi à de nombreux sujets : Bisphénol A<sup>27</sup>, critique des OGM, sensibilité électromagnétique, nucléaire, agriculture ou encore nocivité des néonicotinoïdes – allant même jusqu'à calomnier la biologiste Rachel Carson, figure de l'alerte environnementale dans les années 1960, et à lui attribuer la responsabilité de millions de morts pour l'interdiction du DDT<sup>28</sup>. Cette disqualification s'accompagne également d'un versant non factuel, que l'on peut qualifier de politique. La société écologique serait une société de la peur (Ferry, 2015 [2014] : 9; Bruckner, 2011 : 44-76; Bronner, 2014 : 80-81; Tertrais, 2011 : 10-13; Kervasdoué, 2011 : 41-42) et les partisans de l'écologie politique sont tour à tour identifiés à une « secte verte » (Bruckner 2013) à des « fondamentalistes de la précaution » (Bronner et Gehin, 2010 : 63), des « prêcheurs » (Kervasdoué, 2011 : 8), des « khmers verts » ou encore aux « ayatollahs du principe de précaution » (Ferry, 2010a et 2015b). Plus généralement, tous les auteurs estiment que les mises en garde de Gauchet (1990), selon lesquelles l'écologie

**27.** Les auteurs rappellent tous que « la dose fait le poison », et qu'il n'y a par conséquent aucune crainte à avoir sur des substances dont la présence dans les organismes ou les milieux de vie est très ténue (Bronner et Gehin, 2010 : 82; Tertrais, 2011 : 70; Kervasdoué, 2007 : 31-32; Kervasdoué, 2016 : 119-123). Or c'est précisément ce vieil adage de la toxicologie que remet en question l'étude des perturbateurs endocriniens (Cicollela, 2013 : 143-154, Foucart, 2014b : 284-338).

**28.** Il s'agit pour les auteurs de criminaliser son interdiction, laquelle serait responsable de millions ou dizaines de millions de morts (Kervasdoué, 2007 : 80; Tertrais, 2011 : 50; Bruckner, 2011 : 177). Ces accusations, d'origine étasunienne, sont sans fondement (Oreskes et Conway, 2012 : 356-393). Nous ne relevons pas ici l'ensemble des erreurs de lecture, d'interprétations et de catégories à l'égard des penseurs du champ de la pensée écologique (Jonas, Lovelock, Latour, Serres) et de l'histoire de l'écologie politique, des sciences ou encore des techniques.

se doublerait d'une misanthropie congénitale, sont toujours pertinentes (Bronner, 2014 : 31-32; Bruckner, 2011 : 155-156, Tertrais, 2011 : 26). Réactivant un millénarisme sécularisé, comme le résume le titre d'un livre de Kervasdoué, *Les prophètes d'apocalypse*, l'écologie politique serait porteuse d'une véritable eschatologie (Bruckner, 2010; 2011 : 94-103; Bronner, 2014 : 5-24; Tertrais, 2011 : 13; Kervasdoué, 2007 : 153).

Cet argument va de pair avec la conception singulière qu'ont les auteurs du rapport entre raison et public, qui, dans l'esprit de l'appel de Heidelberg, suppose l'affirmation d'un ordre vertical allant de la raison à l'opinion car « Il n'y a pas d'autres domaines [que l'écologie] où les préoccupations les plus justifiées voisinent avec les plus évidentes bêtises [...] où les croyances l'emportent sur la raison, où la pression sociale est aussi sirupeuse que violente (Kervasdoué, 2016 : 9) ». Bronner et Géhin affirment encore que « la rationalité objective », qui suit les « normes prescrites par la logique » s'oppose à un public où circulent « les idées que M. Tout le Monde peut se faire du hasard et des probabilités » que « l'idéologie du principe de précaution » mobilise (Bronner et Géhin, 2010 : 42). Sans compter le danger politique que représenterait l'immixtion de l'opinion dans la politique, « populisme » incarné par le principe de précaution qui « [...] se complait à trouver un débouché politique à de communes erreurs de jugement (Bronner et Gehin, 2010 : 178). »

Plus important encore, en sus d'être accusée de faire peser sur les collectifs des coûts exorbitants, l'écologie est également caractérisée comme un danger politique fondamental pour la démocratie<sup>29</sup>. Bronner et Géhin soutiennent que les « adeptes de la *deep ecology* » seraient prêts à imposer « éventuellement par la force [...] et, en tout cas par la réglementation, la contrainte et l'impôt, le programme de régression technologique, de décroissance économique, de restriction démographique [...] (Bronner et Géhin, 2010 : 125) ». Pente dont la destination est précisée quelques pages plus loin :

*Pour ce qui est de leur projet de société, il y a lieu de craindre, fascisme pour fascisme, que ces bien intentionnés « vigilants » soient un jour, peut-être sans le vouloir, les promoteurs d'un écolo-fascisme (Bronner et Géhin, 2010 : 135).*

**29.** Thème déjà développé dès les années 1990, voir (Ferry, 1992; Gauchet, 1990)



Tertrais s'inquiète du « catastrophisme ambiant » qui ferait le jeu des « paranoïaques » et de l'« autoritarisme » : « Dans les temps d'incertitude, la séduction perverse de la soumission à l'autorité peut avoir un certain succès. » (Tertrais, 2011 : 25). Évoquant la lutte des occupants de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, que Bruckner appelle « nos Amish hexagonaux » qui « veulent rétablir une communauté rurale proche des origines » (Bruckner, 2014), Kervasdoué affirme :

*Tout cela rappelle et appelle des drames; de Robespierre aux moines de l'Inquisition, on sait ce qu'ont pu se permettre ceux qui s'attribuaient ce type de légitimité absolue et autoproclamée* (Kervasdoué, 2016 : 88).

Inquiété par l'idée de « rationnement climatique », Bruckner imagine de son côté que « [...] l'aimable verbiage de quelques originaux pourrait tourner facilement au fascisme si, par malheur, ils venaient au pouvoir (Bruckner, 2011 : 233-234 et 100) »<sup>30</sup>.

Usage courant de l'invective, dénigrement systématique d'une même cible, emploi d'un ensemble de techniques rhétoriques, outrance du verbe : ces éléments les rapprochent formellement de la tradition politique pamphlétaire dont l'âge d'or en France (de 1868 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) a récemment été étudié par Cédric Passard (2015 : 193) :

*Les pamphlétaires expriment finalement des modalités de construction des problèmes publics relativement proches, fondés sur la dramatisation des clivages et le recours à la dénonciation scandaleuse*<sup>31</sup>.

Cependant, la négativité qui transparait dans ce discours laisse entrevoir une forte inquiétude envers les transformations sociales pouvant être

**30.** Une grande partie ou l'ensemble de ces schèmes de disqualification décrits ici se retrouvent régulièrement chez de nombreux auteurs, au gré de multiples interventions dans l'espace public plus ou moins lapidaires (Allègre, 2011; Atlan 2010; Attali, 2016; Badiou, 2009; Brunel, 2010; Debray, 2011; Gérondeau, 2012; Gran, 2012; Lecourt, 2010; Le Goff, 2009; Le Goff 2010; Slama, 2006; Rittaud, 2016; Ruffin, 2007).

**31.** Il ne s'agit pas pour autant de dire que nos auteurs en partageant les mêmes valeurs et positions, toutes inscrites dans un autre creuset culturel et historique.

provoquées par les enjeux écologiques. Quel est l'idéal si cher à ces auteurs, la société à défendre qui serait menacée par l'avènement d'une société écologique? Répondre à cette question c'est se demander non plus ce que les acteurs disqualifient, mais ce qu'ils tentent de réhabiliter.

## Il faut défendre la société d'innovation

Dans sa critique du principe de précaution, Bruckner souligne que « l'histoire nous surprend aussi par ses bons côtés » et qu'il « n'est pas de catastrophe, si terrible soit-elle, dont les sociétés ne se relèvent (Bruckner, 2011 : 75). » Cependant, si l'expérience accumulée permet à l'humanité d'affronter les épreuves, ce serait, pour Bruckner, un scandale que ce progrès aboutisse à la production de tristes « objets increvables qui nous priveraient de la frénésie d'achats, nous épargneraient la séduction folle de la nouveauté » (Bruckner, 2011 : 260). En effet, « le luxe et le raffinement » sont les fondamentaux de toute « civilisation » (*ibid.*) si bien que le défi qui nous attend est double : « démocratiser la consommation » (*ibid.* : 263) « et ne renoncer à aucun des avantages du développement sans pâtir de ses dommages collatéraux » (*ibid.* : 264).

Se réclamant de Jean Fourastié (Tertrais, 2011 : 219), Tertrais envisage le problème des ressources, notamment pétrolifères, comme un faux problème puisqu'à ses yeux l'histoire montre que nous nous sommes adaptés à chaque nouvelle énergie (*ibid.* : 87). Non seulement de nouvelles techniques seront disponibles (*ibid.* : 7), mais les lois du marché font que les ressources sont parfaitement substituables les unes aux autres (*ibid.* : 131). Ainsi qu'il le défend à propos des catastrophes climatiques : « C'est l'innovation et la croissance qui nous protègent, de mieux en mieux, des effets des catastrophes » (Tertrais, 2013 : 22)<sup>32</sup>

L'importance de la lutte contre la nature et de la prise de risque pour répondre à certains défis écologiques est au cœur de l'argumentation de Kervasdoué (2007 : 159 et 119; 2011 : 92). Par exemple, s'il ne souhaite pas « rationner la farine de poisson » qui alimente les piscicultures, il propose, afin

**32.** La même position est défendue régulièrement à propos d'autres catastrophes (Tertrais, 2011a et 2013a).

de continuer à manger des poissons et de répondre à la demande mondiale, d'élever des saumons qu'on aurait rendus végétariens (Kervasdoué, 2016 : 34). Et de suggérer la même réponse pour « sauver la biodiversité » (dont il conteste pourtant qu'elle soit en danger) : les espèces animales et végétales

*pourraient trouver leur survie en bénéficiant de manipulations génétiques qui les rendraient résistantes aux nouveaux virus, bactéries ou champignons [dont la prolifération serait due à la mondialisation] qui les déciment (ibid. : 61).*

De même encore à propos des personnes allergiques au gluten, « le remède le plus efficace pour elles viendra d'un OGM » : le recours au génie génétique permet de supprimer une fonction dans le blé et de modifier le contenu en gluten (*ibid.* : 133).

Comme pour tous les auteurs étudiés, le pivot de l'argumentation de Bronner est de souligner que toute « innovation » doit être jugée selon un calcul coût-bénéfice, malheureusement souvent biaisé par les « croyances », ou ce que l'auteur nomme des « biais cognitifs », de « l'opinion publique » (Bronner et Gehin, 2010 : 47, 58, 61 ; Bronner, 2013 : 322-323). Si les auteurs promeuvent l'« infinité d'artifices » qui diminuent la pénibilité du travail – en même temps qu'ils en accroissent la productivité [...] » (Bronner et Gehin, 2010 : 113), l'argument central de Bronner va plus loin. *La planète des hommes* se fonde sur l'idée qu'il est irresponsable de « bâillonner le présent » (Bronner, 2014 : 121) en empêchant le développement de technologies qui pourraient permettre, à long terme, de sauver l'humanité de la mort implacable qui l'attend lorsque le soleil se dilatera dans quelques milliards d'années (Bronner, 2014 : 101-104). Devant cette disparition programmée, Bronner considère qu'un jour l'humanité « devra nécessairement se poser la question d'un exode » terrestre et effectuer un « bond technologique » afin d'éviter « [...] le risque insensé de notre disparition » et de respecter « l'impératif moral de la sauvegarde de l'objet le plus complexe de l'univers, notre cerveau » (Bronner, 2014 : 127-128).

Habitée par une antinomie réelle, la position de Ferry est plus ambivalente, oscillant entre deux positions inconciliables. Dans une description aux frontières du nihilisme, Ferry explique que la compétition économique planétaire engendre un champ de force et de contraintes littéralement absurde : « L'innovation n'est donc pas un projet, c'est un cahier des charges,

ce n'est pas un grand dessein, mais une contrainte absolue, totalement dénuée de sens. » Il admet même que ce « processus totalement automatique, incontrôlable et même aveugle » est contraire à « l'idéal de civilisation hérité des Lumières ». Cette logique économique relèverait d'un processus darwinien identique à celui opérant dans le monde vivant : survie par adaptations/innovations ou disparition. Ferry soutient également, en écho à ce que l'on trouve chez bien des penseurs écologiques, qu'« il ne s'agit plus de dominer la nature ou la société pour être plus libre et plus heureux, mais de maîtriser pour maîtriser, de dominer pour dominer. Pourquoi ? Pour rien, justement, ou plutôt parce qu'il est tout simplement impossible de faire autrement » (Ferry, 2012 : 20-21). Certes, cette dynamique se traduit par des « progrès » sur le plan de la vie matérielle ou médicale, mais cela n'enlève rien au diagnostic de fond : « En clair, nous ne savons ni où nous allons ni pourquoi nous y allons (Ferry, 2016 : 208) ».

Pour autant, Ferry explique que lorsqu'il rencontre des chefs d'entreprise, « invariablement, j'explique combien je suis favorable à l'innovation » (Ferry, 2016 : 210), tout en reconnaissant que « le capitalisme incite à la consommation », avec toutes les conséquences sociales et environnementales néfastes qu'il a évoquées par ailleurs (Ferry, 2014)<sup>33</sup>. Il promeut une écologie « positive », intégrée à l'économie de marché, et explique que « c'est bel et bien en accentuant la croissance et la consommation qu'on sauvera le monde de la crise écologique, pourvu du moins que le développement soit enfin conçu dès l'origine pour dépolluer et enrichir l'environnement » (Ferry, 2015b)<sup>34</sup>. Ferry est le seul auteur du corpus à assumer aussi clairement une sortie de l'idéal d'autonomie politique de la modernité. Est-ce un mélange de fatalisme, de cynisme désabusé ou la soumission à un ordre hétéronome ? À partir de 2015, c'est à travers la promotion du transhumanisme que Ferry semble avoir trouvé une manière de relancer son progressisme :

[cet] *hyperhumanisme* [...] rêve de parvenir à une humanité plus raisonnable, plus fraternelle, plus solidaire et, pour tout dire, plus aimable parce que plus aimante

**33.** Nicolas Bouzou, très lié à Luc Ferry, fait de l'innovation le remède à la dégradation des écosystèmes et au vieillissement des corps (Bouzou, 2016 : 33, 97-98).

**34.** On trouve des positions similaires dans Ferry et Allègre (2012) et Ferry (2010a).

– donc à la fois identique et différente de celle qui a jusqu'à présent ensanglanté le monde par des guerres aussi absurdes qu'incessantes (Ferry, 2016 : 53).

## Une déclinaison française des « marchands de doute » ?

En somme, quoique leurs conceptions du progrès et leurs propositions ne se réduisent pas les unes aux autres, les auteurs étudiés dénoncent l'écologie politique comme un obstacle au progrès et une régression dans bien des domaines. Certains, par exemple, tendent vers les propositions transhumanistes (Ferry, Bronner) alors que d'autres semblent davantage attachés à un régime de progrès rappelant les « Trente Glorieuses » (Kervasdoué, Bruckner). Le libéralisme politique se confond avec une société de l'innovation qui est elle-même assimilée à la réalisation de l'idéal du progrès, entendu ici comme horizon synonyme à la fois de résolution des grands problèmes du monde, d'accroissement de la liberté individuelle et d'affects joyeux.

Cette littérature se distingue par un « style » rhétorique et discursif construit sur des couples caricaturaux : la raison contre l'irrationnel et l'opinion ; « les Lumières » contre de nouveaux obscurantismes ; le libéralisme politique contre la tentation autoritaire et fasciste. Ces principaux schèmes rappellent en partie ceux identifiés par Bourdieu et Boltanski dans la philosophie sociale des hauts fonctionnaires et intellectuels modernisateurs des années 1960 et 1970 : le passé et l'avenir, le bloqué et l'ouvert, le petit et le grand, l'immobile et le mobile, la stagnation et la croissance (Bourdieu et Boltanski, 1976 : 39-52). Dans cette scénographie commode, les auteurs occupent les places d'honneur et, forts de ce partage, caractérisent leurs ennemis comme menace fondamentale pour l'ordre social qu'ils défendent. L'écologie politique n'est recevable que lorsqu'elle est soluble dans une organisation moderniste de la cité (au sens de Latour [1991]), ce qu'elle inviterait au contraire à discuter, à critiquer et à dépasser. Dans cette perspective, elle peut au mieux jouer le rôle d'adjuvant du « progrès » : elle est légitime à condition qu'elle ne change rien, à condition d'être *dérisoire* (Leopold, 2000 : 265).

Parmi les points aveugles que comporte ce style, on ne peut qu'être étonné du silence sur les travaux qui, depuis plusieurs décennies, analysent

les rapports entre sciences, État et industries (Pestre, 2006). Plus spécifiquement, comment faire l'impasse sur l'agnostologie, courant d'étude des sciences né aux États-Unis au cours des années 1990, qui étudie l'ignorance et les processus par lesquels celle-ci est produite (Proctor et Girel, 2013)? Les principaux travaux ont notamment montré l'influence de nombreuses industries (tabac, amiante, pétrole, chimie, etc.) dans la fragilisation des savoirs scientifiques dans l'opinion publique et chez les décideurs politiques, pour ainsi retarder la régulation politique de questions sanitaires ou environnementales afin de poursuivre pendant plusieurs décennies leur développement économique (Proctor, 2008; Oreskes et Conway, 2010; Foucart, 2015; Supran et Oreskes, 2017).

L'agnostologie peut tout aussi bien relever de processus non intentionnels, c'est-à-dire d'un effet indirect (par exemple le cadrage de recherche d'un champ disciplinaire), et pas nécessairement liés directement à des intérêts industriels (Proctor, 2008 : 1-35). On peut affirmer que les auteurs examinés participent à des degrés divers à la propagation dans l'espace public (et non pas dans les champs de recherche correspondant) de formes de doute soit sur des savoirs stabilisés, soit sur le processus de stabilisation même de ces savoirs, soit encore sur les formes que prend la politisation des problèmes environnementaux. Ils contribuent ainsi à lutter contre la compréhension publique des questions écologiques. Les auteurs se livrent à une démarche casuistique en les traitant de façon sectorielle (climat, OGM, saturation en pollution des milieux, problèmes de ressources, etc.) puis contre-argumentent à partir d'un état de l'art daté, parfois de plus d'une dizaine d'années. Le cas des perturbateurs endocriniens est emblématique, mais on peut tout aussi bien relever par exemple leur traitement pauvrement informé de l'électro-sensibilité. Enfin, quand leur défense d'une position devient trop précaire, les auteurs se réajustent, mais peuvent poursuivre leur critique en contestant d'autres aspects d'un problème, tel que l'usage politique d'une donnée scientifique, ou en estimant que ces alertes et dangers relèvent du registre religieux, comme c'est le cas pour la question climatique.

C'est ainsi qu'il faut comprendre qu'entre la publication du dernier rapport du GIEC en 2013 et la COP 21 en 2015, presque tous les auteurs, à l'exception de Kervasdoué (Kervasdoué, 2015; 2016 : 125-126 et 160-161), ont changé d'opinion sur la question climatique qui désormais chapitre

au catalogue des afflictions auxquelles l'humanité doit faire face (Ferry, 2015a; 2015c; Bruckner, 2013; 2017; Bronner, 2014 : 150; Tertrais, 2015)<sup>35</sup>. Cette aptitude à réviser une position serait louable si, accompagnée d'une explication, elle introduisait un déplacement réflexif de la part de nos auteurs. Or aucun signe ne permet de le détecter. En outre, aucun d'entre eux ne semble changer de position sur les questions ayant trait au risque ou à la relation entre experts et publics, malgré l'abondance de la littérature.

Question légitime, tant leurs arguments ne tiennent guère compte des travaux participant du champ de l'écologie (sciences de l'environnement, épidémiologie, histoire des sciences et des techniques, histoire environnementale, sociologie des controverses, etc.). En d'autres termes, et en reprenant une expression de plusieurs auteurs, le coût de leur inaction théorique s'est en l'occurrence traduit au moins par un retard de la prise en compte des savoirs et de la pensée écologiques, que cela soit sur le plan politique ou bien dans les multiples arènes de publicisation.

## **Conclusion**

Finalement, on peut se demander si cette littérature ne reproduit pas dans le champ de l'écologie politique, ce que d'autres ont pu constater en économie (Mauduit, 2012) et en histoire (Blanc, Chéry et Naudin, 2013). Ces champs de savoirs ont vu proliférer des discours approximatifs à forte teneur normative, assésés avec l'apparence du sérieux scientifique, aussi éloignés des derniers acquis de la recherche que d'un souci d'éclairer la complexité des enjeux du présent. Depuis la fin des années 1970, de profondes transformations des espaces de circulation des idées ont favorisé l'émergence puis l'hégémonie d'intellectuels médiatiques davantage soucieux de l'onction médiatique que de la reconnaissance des pairs. Faut-il y voir une traduction

**35.** Parmi l'ensemble des auteurs étudiés (plus large que le corpus principal), Christian Gerondeau est le seul qui défend des thèses symétriquement inverses : il est d'abord convaincu du réchauffement climatique bien qu'il relativise grandement la lutte à mener contre les gaz à effets de serre (Gerondeau, 2007), puis estime que nous ne pouvons rien faire contre l'accroissement des émissions planétaires (Gerondeau, 2009) et finalement endosse les thèses climatosceptiques en se rapprochant de certains groupes américains (Gerondeau, 2012).

dans le champ de la production culturelle de l'obsolescence programmée où les discours s'adaptent aux exigences « de l'industrie culturelle et de l'économie marchande qui en font un bien de consommation à durée de vie limitée » (Delporte, 2016 : 456-457) ?

## Références bibliographiques

**AFEISSA, Hicham-Stéphane**, 2014, *La fin du monde et de l'humanité : essai de généalogie du discours écologique*, Paris, PUF.

**ALLÈGRE, Claude**, 1993, *Écologie des villes, écologie des champs*, Paris, Fayard.

-, 2007, *Ma vérité sur la planète*, Paris, Plon.

-, 2011, « Le continent de la peur », *Le Point*, 13 janvier.

**ATLAN, Henri**, 2010, « La religion de la catastrophe », *Le Monde*, 29 mars.

**ATTALI, Jacques**, 2016, « Sortir des idéologies négatives! », *L'Express*, 10 février.

**AUDIER, Serge**, 2008, *La pensée anti-68 : essai sur une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte.

-, 2017, *La société écologique et ses ennemis : une histoire alternative de l'émancipation*, Paris, La Découverte.

**BADIOU, Alain et GAULTIER, Pierre**, 2009, « L'hypothèse communiste. Interview d'Alain Badiou par Pierre Gaultier », *Le Grand Soir* [en ligne], mis en ligne le 6 août 2009 : <<https://www.legrandsoir.info/L-hypothese-communiste-interview-d-Alain-Badiou-par-Pierre.html>>.

**BESS, Michael**, 2003, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique, 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon.

**BLANC, William, CHÉRY, Aurore, NAUDIN, Christophe et OFFENSTADT, Nicolas**, 2013, *Les historiens de garde. De Lorant Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national*, Paris, Inculte Editions.

**BOURG, Dominique et FRAGNIÈRE, Augustin (dir.)**, 2014, *La pensée écologique : une anthologie*, Paris, PUF.

**BOURG, Dominique et PAPAUX, Alain (dir.)**, 2015, *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF.

**BOUZOU, Nicolas**, 2016, *L'innovation sauvera le monde : philosophie pour une planète pacifique, durable et prospère*, Paris, Plon.



**BRAMOULLÉ, Gérard**, 1991,  
*La peste verte*, Paris, Les Belles Lettres.

**BRONNER, Gérald**, 2010,  
*L'inquiétant principe de précaution*,  
Paris, PUF.

–, **2013**, *La démocratie des crédules*,  
Paris, France, PUF.

–, **2014**, *La planète des hommes :  
Réenchanter le risque*, Paris, PUF.

**BRUCKNER, Pascal**, 1983,  
*Le sanglot de l'homme blanc. Tiers-  
monde, culpabilité, haine de soi*, Paris,  
Seuil.

–, **2006**, *La tyrannie de la pénitence.  
Essai sur le masochisme occidental*,  
Paris, Grasset.

–, **2011**, *Le fanatisme de l'Apocalypse*,  
Paris, Grasset.

–, **2012**, « Bruckner répond à Tesson »,  
*Libération*, 1<sup>er</sup> février.

–, **2013**, « Écologie, le nouveau  
catéchisme de l'austérité », *Libération*,  
6 septembre.

–, **2014**, « La tyrannie des idéologues  
verts s'oppose à la légitimité  
démocratique », *Le Monde*, 5 novembre.

–, **2017**, « Pascal Bruckner : "L'argument  
écologique devient un couteau suisse :  
il dépanne l'orateur en manque  
d'idées" », *Le Figaro*, 12 juillet.

**BRUNEL, Sylvie  
et PITTE, Jean-Robert (dir.)**, 2010,  
*Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête.  
15 grands scientifiques géographes nous  
rassurent sur notre avenir*, Paris, Lattès.

**CHAPOUTOT, Johann**, 2012,  
« Les nazis et la "nature". Protection  
ou prédation ? », *Vingtième Siècle. Revue  
d'histoire*, n° 113, p. 29-39.

**CICOLELLA, André**, 2013,  
*Toxique planète. Le scandale invisible  
des maladies chroniques*, Paris, Seuil.

**COMBY, Jean-Baptiste**, 2015a,  
« Controverse et disqualification  
médiatique des "climato-sceptiques"  
en France », *Hermès*, 2015, vol. 3, n° 73,  
p. 31-38.

–, **2015b**, *La question climatique.  
Genèse et dépolitisation d'un problème  
public*, Paris, Raisons d'agir.

**DAGOGNET, François**, 1990,  
*Nature*, Paris, Vrin.

**DEBRAY, Régis**, 2011,  
*Du bon usage des catastrophes*, Paris,  
Gallimard.

**DELPORTE, Christian**, 2016,  
« Une lutte croissante pour l'attention  
médiatique », dans Christophe Charle  
et Laurent Jeanpierre (dir.), *La Vie  
intellectuelle en France, t. 2 : De 1914 à  
nos jours*, Paris, Seuil, p. 437-460.

**DURAND, Pascal  
et SINDACO, Sarah (dir.)**, 2015,  
*Le discours « néoréactionnaire ».  
Transgressions conservatrices*, Paris,  
CNRS éditions.

**FERRY, Luc**, 1992, *Le Nouvel Ordre  
écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*,  
Paris, Le Livre de Poche.

–, 1993, « Une volée de bois vert »,  
*L'Express*, 25 février.

–, 2006, *Apprendre à vivre. Traité  
de philosophie à l'usage des jeunes  
générations*, Paris, Plon.

–, 2010a, « Allègre et Badinter : la nature  
n'est pas un modèle ! », *Le Figaro*,  
25 février.

–, 2010b, « Claude Allègre, "l'imposture  
climatique" et l'indignation des belles  
âmes », *Le Figaro*, 21 octobre.

**FERRY, Luc**, 2010c,

« Nuage : la revanche de Philippulus le prophète », *Le Figaro*, 23 avril.

-, 2010d, « Pour y voir clair dans la querelle du climat », *Le Figaro*, 11 novembre.

-, 2014, *L'innovation destructrice*, Paris, Flammarion.

-, 2015a, « Climatologie ou scientisme dogmatique ? », *Le Figaro*, 22 octobre.

-, 2015b, « La nature n'a pas de poubelles ! », *Le Figaro*, 29 octobre.

-, 2015c, « Les fausses promesses de la COP21 », *Le Figaro*, 3 décembre.

-, 2016, *La révolution transhumaniste*, Paris, Plon.

**FERRY, Luc**

**et ALLÈGRE, Claude**, 2012, « L'écologisme est mort, vive l'écologie ! », *Le Figaro*, 30 juin.

**FERRY, Luc**

**et VINCENT, Jean-Didier**, 2000, *Qu'est-ce que l'homme ?*, Paris, Odile Jacob.

**FLIPO, Fabrice**, 2014,

*Nature et politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*, Paris, Amsterdam.

**FONTENELLE, Sébastien**, 2009,

« Dix jours en mer avec trois astres de la pensée française », *Le Monde diplomatique*, septembre.

**FOUCART, Stéphane**, 2011,

« Haro sur les écolos ! », *Le Monde*, 5 novembre.

-, 2014a, « Le chlore au temps du choléra », *Le Monde*, 14 octobre.

-, 2014b, *La fabrique du mensonge. Comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*, Paris, Gallimard.

-, 2015, *L'avenir du climat. Enquête sur les climatosceptiques*, Paris, Gallimard.

**GARDETTE, Hervé**, 2016,

« Le réchauffement climatique est-il une chance pour la paix ? », émission *Du Grain à moudre*, France Culture, 22 septembre.

**GATTAZ, Pierre**, 2016,

*La France de tous les possibles*, Paris, Débats Publics.

**GAUCHET, Marcel**, 2011,

« Sous l'amour de la nature, la haine des hommes », *Le Débat*, 1<sup>er</sup> janvier 2011, n° 60, p. 247-250.

**GERONDEAU, Christian**, 2007,

*Écologie, la grande arnaque*, Paris, Albin Michel.

-, 2009, *CO<sub>2</sub> un mythe planétaire*, Issy-les-Moulineaux, Éditions du Toucan.

-, 2012, *Écologie, la fin des illusions. Vingt ans de décisions ruineuses*, Paris, L'Artilleur.

**GODARD, Olivier**, 2012a,

« De l'imposture au sophisme, la science du climat vue par Claude Allègre, François Ewald et quelques autres », *Esprit*, mai, n° 5, p. 26-43.

-, 2012b, « Le climatoscepticisme médiatique en France : un sophisme moderne, Abstract », *Écologie & politique*, vol. 45, 2, p. 47-69.

-, 2012c, « Les controverses climatiques en France », dans Edwin Zaccàï, François Gemenne, Jean-Michel Decroly et Valérie Masson-Delmotte, Valérie (dir.), *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 177-140.

**GODET, Michel**, 1998, « Réchauffement climatique ou perte de mémoire ? », *Le Monde*, 28 août.

-, 2001, « Le développement durable avec ou sans l'homme », *Les Échos*, 19 décembre.

-, 2007, « Peut-on développer durable ? », *Le Monde*, 13 décembre.

**GRAN, legor**, 2012, *L'écologie en bas de chez moi*, Paris, Gallimard.

**GRANGÉ-CABANE, Alain et LAURENT, Brice**, 2014, *Précaution et compétitivité : deux exigences compatibles ?*, Paris, Presses des Mines.

**GUILLEMOT, Hélène**, 2014, « Les désaccords sur le changement climatique en France : au-delà d'un climat bipolaire », *Natures Sciences Sociétés*, 2014, vol. 22, n° 4, p. 340-350.

**HARDY, Quentin et JOUVANCOURT, Pierre de**, [2019] à paraître, « Dagognet et l'écologie politique : anatomie d'un rendez-vous manqué », dans Bernadette Bensaude-Vincent, Jean Gayon et Jean-François Braunstein (dir.), *François Dagognet philosophe, épistémologue*, Paris, Matériologiques.

**HUET, Sylvestre**, 2010, *L'imposteur, c'est lui. Réponse à Claude Allègre*, Paris, Stock.

**JULLIARD, Jacques, WINOCK, Michel, LULIN, Monique, NIKEL, Séverine et DEFIOLLES, Laure (dir.)**, 2009, *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Seuil.

**KERVASDOUÉ, Jean de**, 2007, *Les prêcheurs de l'apocalypse*, Paris, Plon.

-, 2011, *La peur est au-dessus de nos moyens. Pour en finir avec le principe de précaution*, Paris, Plon.

-, 2014, *Ils ont perdu la raison*, Paris, Robert Laffont.

-, 2015, « Politique et climat », *Le Figaro*, 6 janvier.

-, 2016, *Ils croient que la nature est bonne*, Paris, Robert Laffont.

**LANG, Agathe van**, 2015, « Principe de précaution : exorciser les fantasmagories », 16 mars, *L'Actualité juridique droit administratif* (AJDA), n° 9, p. 510.

**LARRÈRE, Catherine**, 2015, « Nouvel ordre écologique (Ferry, Luc) », dans Dominique Bourg et Alain Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, p. 704-405.

**LATOUR, Bruno**, 2010, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.

**LECOURT, Dominique**, 1990, *Contre la peur. De la science à l'éthique, une aventure infinie*, Paris, Hachette.

-, 1999, *Les piètres penseurs*, Paris, Flammarion.

-, 2010, « L'humanisme menacé par l'écologie », *Le Figaro*, 2 octobre.

**LE GOFF, Jacques**, 2010, « Nous ne sommes plus au Moyen Âge. Gare à l'écologie millénariste ! », *Le Monde*, 15 mars.

**LE GOFF, Jean-Pierre**, 2009, « Les écolos sont-ils devenus des Khmers verts ? Pas vraiment : ils sont à l'opposé du marxisme, mais... », *Marianne*, 28 novembre.

**LENOIR, Yves**, 1992, *La vérité sur l'effet de serre : le dossier d'une manipulation planétaire*, Paris, La Découverte.

- LEOPOLD, Aldo**, [1949] 2017, *Almanach d'un comté des sables*, préface de Jean-Marie Gustave Le Clézio et illustrations de Charles W. SCHWARTZ, Paris, Flammarion.
- LÉVY-ROSENWALD, Marianne**, 2010, *L'édition en sciences humaines et sociales*, Paris, CNL.
- MASSON-DELMOTTE, Valérie**, 2011, *Climat : le vrai et le faux*, Paris, Le Pommier.
- MAUDUIT, Laurent**, 2012, *Les imposteurs de l'économie*, Paris, Jean-Claude Gawswéitch.
- MEUNIER, Bernard**, 2013, « Certains préfèrent les microbes à l'eau de Javel », *Sciences et pseudosciences*, avril, n° 304.
- ORESQUES, Naomi et CONWAY, Erik M.**, 2010, *Les marchands de doute. Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, Paris, Le Pommier.
- PASSARD, Cédric**, 2015, *L'âge d'or du pamphlet (1868-1898)*, Paris, CNRS.
- PROCTOR, Robert N.**, 2008, « Agnotology: A missing term to describe the cultural production of ignorance (and its study) », dans Londa L. Schiebinger et Robert N. Proctor, (dir.), *Agnotology: The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford, Calif, Stanford University Press, p. 1-35.
- PROCTOR, Robert N. et SCHIEBINGER, Londa (dir.)**, 2008, *Agnotology: The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford, Stanford University Press. RENAUT, Alain et FERRY, Luc, 1985, *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- RITTAUD, Benoît**, 2016, *Ils s'imaginaient sauver le monde. Chroniques sceptiques de la COP21*, Paris, Books éditions.
- RUFIN, Jean-Christophe**, 2007, *Le parfum d'Adam*, Paris, France loisirs.
- SAINT-MARTIN, Arnaud**, 2018, « Le danger sociologique ? Un feu de paille », *Zilzel*, n° 3, vol. 1, p. 411-442.
- SLAMA, Alain-Gérard**, 2006, « Écologie : la tentation totalitaire », *Le Figaro*, 18 décembre.
- , 2007, « Écologie : à quand des comités de salut public ? », *Le Figaro*, 6 avril.
- , 2011, *La Responsabilité*, Paris, Fondapol.
- SUPRAN, Geoffrey et ORESQUES, Naomi**, 2017, « Assessing ExxonMobil's climate change communications (1977-2014) », *Environmental Research Letters*, vol. 12, n° 8, p. 084019.
- TERTRAIS, Bruno**, 2011a, « Du bon usage de la fin du monde », *Le Figaro*, 26 mars.
- , 2011b, *L'Apocalypse n'est pas pour demain. Pour en finir avec le catastrophisme*, Paris, Denoël.
- , 2013a, « Davantage de catastrophes naturelles ? », *Libération*, 25 septembre.
- , 2013b, « Un monde de catastrophes ? Mythes et réalités du progrès », dans Fondation Prospective et innovation et Cercle des entrepreneurs du futur (dir.), *Impertinences 2013. Six contributions pour penser et agir autrement*, Paris, La documentation française, p. 21-30.
- , 2015, « Ne cédon pas au catastrophisme climatique », *Libération*, 20 mars.

**VERDIER, Philippe**, 2015,  
*Climat Investigation*, Paris, Ring.

**ZACCAÏ, Edwin, GEMENNE, François,  
DECROLY, Jean-Michel et MASSON-  
DELMOTTE, Valérie (dir.)**, 2012,  
*Controverses climatiques, sciences et  
politique*, Paris, Presses de Sciences Po.